

le vendredi 30 novembre 2001

10 heures

Prière.

M. Richard rend un hommage posthume à George Harrison, ex-Beatle récemment décédé.

M^{me} Weir donne avis de motion 43 portant que, le jeudi 6 décembre 2001, appuyée par M. S. Graham, elle proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick, le ministre des Finances et le ministre des Ressources naturelles, la correspondance (y compris électronique), les notes de service, les rapports, les examens et tout autre document du directeur exécutif de l'évaluation de Services Nouveau-Brunswick ou de tout autre employé, relativement au projet accéléré concernant l'industrie lourde.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité plénier pour étudier les projets de loi 2 et 3.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

- 2, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail ;*
- 3, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 12 h 40.